



Entre Nous



www.pezou.fr

Édito

Les illuminations de la commune annoncent les fêtes. Quelques mots sur notre actualité :

- La salle de la Paillère est proche de son achèvement, nous avons hâte de vous ouvrir ses portes. Les deux plus gros chantiers restants sont la peinture et les revêtements de sols
- Les travaux d'inventaire de l'assainissement ont démarré et s'étendront sur toute l'année 2019
- Les réunions de quartier ont eu lieu et le plan de travaux 2019 est en cours d'écriture

Le chemin qui nous mène aux fêtes de fin d'année 2018 a été jalonné par les nombreuses animations et manifestations. Ces moments de rencontres chaleureuses ont été autant d'occasions d'échanger agréablement.

En attendant notre rendez-vous annuel de la cérémonie des Vœux (le 18 janvier prochain) auquel je vous invite chaleureusement, je vous souhaite une fin d'année joyeuse et paisible.

Pierre Solon, Maire de Pezou

Sommaire du n° 17

- P1 : Edito / fin d'année du CCAS / Téléthon 2018
 P2 : Nouvelles infrastructures / hommages / listes électorales
 P3 : Les cadeaux de Noël / Le gâteau de Sonia / TNT
 P4 : Du nouveau chez nos commerçants / Dates à retenir

Halte aux arnaques

Atelier du 19 octobre



Ce format consiste à réunir une douzaine de personnes pour débattre de manière interactive du sujet. L'atelier affichait complet et cette formule a été très appréciée.

Repas et colis des Aînés de Pezou

Notre traditionnel repas des Aînés a eu lieu le 3 novembre dernier à la salle Paul Martinet, animé par Naty Nais.



Les années Yéyé

Pour ceux qui ont choisi le colis, ils ont été distribués début décembre.

Le téléthon

Le 1^{er} décembre dernier, le RDV des DOUDOUS organisait avec l'aide d'un grand habitué Pierre Vazzoleretto, une rando avec 6 circuits au choix. 90 partants ont rejoint la salle Paul Martinet sous la pluie.



Noël des Petits Pezoviens



Le 2 décembre, le CCAS et le Comité des Fêtes ANOUE avaient invité les enfants de Pezou, pour le spectacle de Noël. Accueillis par la Mascotte, ils ont participé au show de Dédé le Clown en attendant le Père Noël.

Dédé le Clown et sa Mascotte



Entre Nous

Trimestriel d'information de Pezou
Mairie 1 rue du Perche 41100 Pezou
tel : 02 54 23 40 69
Mel : commune.pezou@orange.fr
Site : www.pezou.fr

Directeur de la publication : Pierre Solon
Rédaction conception et réalisation graphique :
Pierre Solon, Marie-Laure Nieaux, Claude Debertonne
Crédit photos : Michelle Daguet, Claude Debertonne,
Patrick Perroquin, Olivier Delaunay

Impression par nos soins sur papier recyclé
Tiré à 530 exemplaires

La fibre optique

Un nœud de raccordement optique (NRO) a été installé début décembre à côté de la gendarmerie. Le déploiement dans la commune est rendu possible pour 40% en 2019 et 60% en 2020.



Gazpar

Dans la continuité de l'Entre Nous de septembre, dans les informations sur les compteurs communicants, une antenne pour les compteurs gaz (gazpar) a été installée sur l'ancien silo (ateliers communaux). Le déploiement des compteurs des abonnés se fera ultérieurement.



Hommages

Cet automne a été marqué par des disparitions de figures de notre village

Tout d'abord, Monsieur Nieaux, ancien garagiste de Pezou qui était installé au 3, rue de Paris, père de Marie-Laure Nieaux, conseillère municipale.



Puis Jean-Pierre Brillard, ancien conseiller municipal de 1983 à 1989, père de Jérôme Brillard et beau-père de Judicaël Bertin, tous deux conseillers municipaux.

Et Madame Sylvette Gauthier, épouse de Roland Gauthier, ancien secrétaire de mairie et adjoint au maire de 1997 à 2008, actuellement membre du CCAS.

Nous présentons toutes nos condoléances à leur famille.

Enfouissement des réseaux

Le SIDELC continue son plan d'enfouissement des réseaux. Après Montheny, c'est le secteur du pont sur le Loir qui voit l'effacement des lignes et le remplacement de la cabine pour un transformateur plus petit. La commune a saisi l'opportunité de ces travaux pour faire faire l'installation de l'éclairage sur le futur parking de la Paillière.

Rue du Pont



Route de Renay



Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale.

Elle est indispensable pour pouvoir voter.



Les inscriptions doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Chaque électeur doit justifier d'une attache avec un bureau de vote pour être inscrit sur la liste électorale de celui-ci. Il doit donc régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domiciliation ou de résidence. **Sinon, il s'expose à être radié et ne pourra plus voter.**

Désormais, les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie à tout moment. Les listes électorales sont remises à jour pour chaque scrutin.

Rappel, des élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Les demandes d'inscription sont à déposer jusqu'au 30 mars pour ce scrutin.



Les cadeaux de Noël



D'où vient cette habitude de s'offrir des cadeaux à Noël ? Plus qu'une simple tradition, les cadeaux sont l'âme des fêtes de Noël. Pourtant, ces derniers sont une coutume beaucoup plus ancienne que la fête elle-même.



Dès l'Antiquité romaine, on retrouve des traces de présents échangés entre adultes au cours de la fête des Saturnales, pour le solstice d'hiver. Durant cette période, les cadeaux se présentaient sous la forme de petites figurines de terre cuite ou de cire.

Au début de la chrétienté, le solstice d'hiver est choisi pour fêter la naissance de Jésus. De cette façon, chrétiens et païens célèbrent en même temps le retour de la lumière, des jours plus longs que les nuits.

Au Moyen-Âge, Noël devient la « Fête de la Nativité ». Quant aux dons, ils sont offerts en référence aux offrandes que les Rois Mages ont apportées à l'enfant Jésus. Désormais, les enfants reçoivent aussi de petites surprises. A cette époque les cadeaux traditionnels qu'on

leur offrait étaient des  ou des  très rares à cette époque, elles étaient synonymes de grande richesse.

Au XIXème siècle, les présents prennent une autre forme : les jouets. Il faudra attendre l'essor des grands magasins pour que les petits reçoivent les premiers nounours, les garçons plus grands, des soldats de plomb et les petites filles des poupées dans leurs souliers.



L'échange se fait désormais en privé à la maison. Noël devient la fête familiale et commerciale que l'on connaît aujourd'hui.

Jusqu'à présent, l'enfant Jésus pour les uns, Saint Nicolas, la Befana ou les Rois Mages pour d'autres, apportaient les cadeaux aux plus petits. Ce n'est qu'à partir des années 1900, selon une tradition américaine, que le Père Noël passe par la cheminée, et dépose les présents au pied du sapin pour récompenser les enfants sages.



Pour le matin de Noël... le gâteau de Sonia



Du petit déjeuner au goûter, ce gâteau au bon goût de crème fraîche allie moelleux et légèreté. Bon appétit !

Ingrédients :

- 4 œufs
- 100 g de sucre
- 150 g de farine
- 1 sachet de levure
- 20 cl de crème liquide 30% matière grasse
- 2 cuillères à soupe de sucre glace



- Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes
- Mettre les blancs dans un saladier et les monter en neige. Incorporer le sucre
- Mettre les jaunes dans les blancs
- Mélanger la farine et la levure, et ajouter à la préparation
- Battre la préparation 5 mn au batteur électrique
- Ajouter la crème fraîche et bien aérer la préparation
- Beurrer le moule à manqué y mettre la préparation
- Saupoudrer la pâte de sucre glace

Cuisson thermostat 180°C, 35 à 45 mn suivant le four



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

PRÉPAREZ-VOUS !

Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes. Pour les retrouver, c'est simple, le 29 janvier, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

Du nouveau chez nos commerçants



La boulangerie fait peau neuve

Notre boulanger a rénové l'intérieur de sa boutique et propose un coin bar, avec boissons et café, et restauration rapide.



Changement d'activité au 22 rue du Perche

Depuis le 1^{er} octobre, Monsieur Patrick GROSSIN, fleuriste, a transféré son activité au 9, rue du Clos de la Thibaudière. Au 22 rue du Perche, Monsieur Bruno BOIS (BOIS METAL 41) a installé son atelier de métallerie / serrurerie. Dans l'Entre Nous n° 15 de juin 2018, nous vous informons de l'arrivée de ce nouvel artisan sur notre commune. Les coordonnées de ces deux activités sont sur le site pezou.fr, rubrique commerçants et artisans.

Joyeuses Fêtes

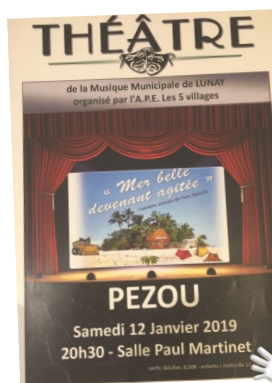


Dates à retenir



Liste non exhaustive de manifestations et temps forts. Retrouvez l'agenda sur le site www.pezou.fr

12 janvier 20h30	Soirée Théâtre de l'APE les 5 Villages Salle Paul Martinet
18 janvier 2019 19h00	Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal Salle Paul Martinet
29 janvier 14h00	Assemblée Générale ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Salle Paul Martinet
8 au 10 février	Fête Foraine Place de l'Eglise Buvette tenue par le RDV des Doudous
24 février 15h00	Spectacle de Sketchs humoristiques de l'Association INORM Salle Paul Martinet
17 mars 15h00	FESTILLESIME 41 Théâtre « L'effet Salaire » Salle Paul Martinet
23 mars 20h30	Spectacle humoristique de l'ANOUE Jaoset D'Lainti Salle Paul Martinet
24 mars	Opération Croissants de l'APE 5 Villages
30 mars 20h00	Dîner Dansant DLP Salle Paul Martinet



Monsieur Pierre Solon, Maire de Pezou et le Conseil Municipal
Vous invitent le
Vendredi 18 janvier 2019 à 19h
à la salle Paul Martinet
Pour la cérémonie des Vœux

